



**Fédération Française de Vol Libre**

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice  
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

[www.ffvl.fr](http://www.ffvl.fr)  
[ffvl@ffvl.fr](mailto:ffvl@ffvl.fr)

## COMITÉ DIRECTEUR DU 12 DÉCEMBRE 2015 COMPTE RENDU

### Comité directeur

#### ✓ **Présents**

Appriou Michel, Bénintende Jean-Claude, Braëms Pierre, Bredat Claude, Burlot Bertrand, Collin François, Coste Jean-Louis, Davit Hélène, Debiée Jean-Louis, Demeyer Pierre, Étienne Alain, Fauchier Jeff, Gensac Véronique, Gilles Yves, Harre Sébastien, Kauffmann Rémy, Lassalle Marc, Messmer Jean-Claude, Pouleau Jean-Pierre, Sénac Thomas.

#### ✓ **Pouvoirs**

De Acher Raphaël à Demeyer Pierre.  
De Duchesne-de-Lamotte François à Kauffmann Rémy  
De Lormeau Nicolas – Appriou Michel.  
De Ouldali Sonia à Gensac Véronique.  
De Ribreux Boris à Braëms Pierre.

### Invités

Couteaux Bruno (SNMVL), Jean Dominique, Bénédicte Saury-Jourdain.

### Direction technique nationale

Goueslain Yves.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du comité directeur du 3 octobre 2015 Vote
2. Point sur les comptes rendus annuels des comités nationaux et des commissions transverses (sites, communication, sécurité, médical, développement durable, éducatif, handicapé, féminin, international, vie associative, assurances, statuts et règlements, disciplinaire)
3. Débat sur la gouvernance fédérale et son éventuelle évolution (issu des travaux du Bureau directeur stratégique des 7 et 8 novembre)
4. Candidature à l'organisation de championnats de France, coupe d'Europe, mondial
  - a. Championnats de France kite (kitesurf, snowkite) Votes
  - b. Championnat de France cerf-volant freestyle Vote
  - c. Championnat de France parapente V
  - d. Coupe d'Europe de cerf-volant freestyle Vote
  - e. Pré-mondiaux classe 2 - 2016 Vote
  - f. Mondial classe 2 - 2017 Vote
5. Information sur l'organisation d'un championnat d'Europe delta classe 1, 5 et féminines
6. Validation de règlements :
  - a. Coupe fédérale de distance parapente Vote
  - b. Compétitions Snowkite race Vote
  - c. Compétitions Boomerang Vote
7. Plan citoyen sport : nommer un élu responsable Vote
8. Chiffres des licences / Accidentologie
9. Piste de réflexion pour les cotisations 2017 : idées sur des évolutions des licences
10. Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale
11. Questions diverses :
  - a. Point d'étape sur l'organisation et le pilotage des structures d'entraînement
  - b. Lieu de l'assemblée générale
  - c. Planification des réunions 2016

En préambule à l'ordre du jour de la réunion du Comité directeur, Jean-Pierre Pouleau annonce qu'il est confronté à une « impérieuse nécessité de [se] donner du temps pour régler quelques soucis de santé. ». Il met également en avant des difficultés de fonctionnement au niveau du bureau directeur. Il annonce qu'il doit démissionner de sa responsabilité de président, qu'en accord avec le Bureau directeur il propose que Jean-Claude Bénintende assure son remplacement et qu'il restera membre du Bureau directeur.

Bertrand Burlot, en tant que secrétaire général, rappelle nos statuts et précise que si Jean-Claude accepte de faire l'intérim et qu'il est élu par le CD, il n'y a pas de problème.

Jean-Claude accepte le poste de président par intérim mais précise qu'il ne repartira pas pour une nouvelle mandature ensuite.

Question de Marc Lassalle : est-ce le seul choix ?

Bertrand Burlot : le Bureau directeur n'a pas d'autre solution dans l'immédiat et pose la question : « Y a-t-il une autre candidature ? » Personne ne se manifeste.

Question posée au CD : « Acceptez-vous la candidature de Jean-Claude Bénintende au poste de président jusqu'à la prochaine assemblée générale ? »

Vote à bulletins secrets.

Nombre de votants : 20 plus 5 pouvoirs soit 25.

Résultats : 23 OUI et deux NON (bulletins conservés par le secrétariat)

Bertrand : y a-t-il une question supplémentaire avant de reprendre le cours du CD.

Remerciements à Jean-Claude et à Jean-Pierre pour la priorité qu'ils accordent à l'intérêt de la fédération.

Reprise de l'ordre du jour prévu.

Bertrand Burlot : pour gagner du temps, **les points 4 et 6 seront soumis à un vote électronique.**

## ➤ **Point 1 : Approbation de CR du dernier CD**

Accord à l'unanimité

## ➤ **Point 2. Point sur les comptes rendus annuels des comités nationaux et des commissions transverses.**

Les commissions Jeunes, Sécurité et technique, Vie associative ainsi que le comité national Delta ont envoyé leur rapport annuel. Il est impératif pour les autres de les adresser très rapidement !

## ➤ **Point 3. Débat sur la gouvernance fédérale et de son évolution**

Véronique Gensac présente la problématique en développant le diaporama envoyé dans les documents préparatoires et annexé à ce CR : il s'agit d'une réflexion de fond sur la manière de fonctionner de la fédération et les évolutions possibles. Précision : le terme de compétence est pris au sens administratif et non au sens de savoir-faire ou d'expertise.

Il s'agit d'une part de trouver les ajustements nécessaires liés à la réforme territoriale et d'intégrer les modifications du code du Sport : on passe de 22 à 13 régions et il doit y avoir 25 % de femmes dans nos instances dirigeantes.

La discussion se déroule en deux phases :

➤ Discussion sur ce diagnostic :

Michel Appriou : le listing des commissions de la fédération est impressionnant, je fais partie de toutes les commissions et, en fait, je n'en suis vraiment aucune faute de temps. Il est difficile de trouver des bénévoles. Je suis perplexe par rapport à l'explosion du nombre de tâches à effectuer et il faudrait simplifier les choses de manière durable.

François Collin : pourtant, toutes ces commissions sont indispensables en delta, parapente, kite.

Jean-Louis Debiée : les CN sont de tailles différentes et le problème du déficit de bénévoles se pose pour tous. Se constituer en CND était pour le delta une nécessité. Dans l'organisation interne des CN, il sera probablement logique de s'organiser et de travailler différemment pour être efficace.

Yves Goueslain : on est sur le diagnostic, pas sur la préconisation, et le modèle ne s'appliquera pas de la même manière pour tous.

Pierre Braëms : il est important que les instances régionales soient intégrées à la gouvernance et qu'il y ait un même mode de fonctionnement démocratique à tous les niveaux.

Yves Gilles : au niveau des régions, on subit plus que l'on anticipe. En Languedoc-Roussillon, nous avons quatre activités à gérer, mais on s'aperçoit que souvent les unes enrichissent les autres. Je porte un regard positif sur les formations verticales (exemple de Voiron avec la commission Formation PP). Il est difficile pour les territoires de suivre l'évolution et de s'adapter.

Jean-Louis Debiée : le besoin est complémentaire entre ce qui est propre aux CN et ce qui est transverse.

Yves Goueslain a conscience de la complexité des choses mais note que le delta s'ouvre au transverse (RASMO). C'est un vrai défi que de gérer une fédération multi-activités. On est clairement sur un problème de gouvernance lié à l'évolution et à la complexité de notre fédération.

Hélène Davit : la complexité est liée à nos diverses activités. Ayant vécu un échec perso au niveau de la commission Vie associative, je pense qu'il faudrait qu'il y ait davantage de communication et que les réunions concernent toutes les activités (ex de certaines réunions où l'on ne parle que de parapente ou de kite).

François Collin pointe la nécessité de ne pas être seuls d'une même discipline et les commissions transverses ont leur utilité. Il faudrait dans ces commissions que toutes les disciplines soient représentées. Il faut avoir à la fois de la verticalité et de la transversalité.

Thomas Sénac : on est sur une réflexion globale au plan national. Pour les régions et les disciplines, la solution sera déclinée de façon adaptée, sans imposer le schéma national.

Yves Gilles : le budget de nos ligues est de 1 million d'euros. Les ligues doivent prendre leur place.

Jeff Fauchier : l'osmose est possible entre le kite et le vol. Pourquoi à l'avenir ne pas proposer un unique rassemblement de tous les moniteurs (kite, delta, parapente).

François Collin : à la ligue Bretagne, on essaie d'avoir des représentants de chaque discipline. Dans les commissions transversales, c'est plus difficile. On ne peut pas imposer des standards à nos ligues.

Véronique Gensac : le code du Sport dit qu'il doit y avoir cohérence entre organisation territoriale et organisation nationale. Mais il y a dans la réalité de grosses différences. À nous de nous adapter aux réalités du terrain !

Pierre Braëms : il faudrait garantir un fonctionnement démocratique à toutes nos instances, à tous les niveaux de la fédération.

Jean-Louis Debiée : comment pilote-t-on tout ça ? On a à préciser les choses pour mieux fonctionner. Ce travail n'est pas encore fait et c'est un sujet important.

➤ Véronique Gensac reprend la parole pour passer à la deuxième phase et détaille les deux hypothèses :

- hypothèse 1 : on ne change rien. Problème : les candidatures individuelles en AG ne correspondent pas à la compétence et à la capacité d'investissement des candidats. Le problème du collège OBL, peu présent à l'AG de la fédé, est soulevé.

Jeff Fauchier : même constat dans la ligue PACA.

Yves Gilles : lorsque les candidats se présentent à l'AG, ils ne disent pas le rôle qu'ils voudraient tenir dans le CD.

- hypothèse 2 : présentation de la page 21 du diaporama. L'hypothèse est conforme au code du Sport, elle introduit l'idée d'un scrutin de liste autour d'un projet commun pour avoir l'assurance d'élire une équipe réunie autour d'une même orientation fédérale. Ce n'est en l'état qu'une base de discussion et l'idée d'un CD à 35 personnes est problématique.

Claude Bredat : le président peut-il être proposé parmi les 35 et est élu par l'AG ?

Rémi Kauffmann : Y a-t-il un représentant de chaque discipline dans le collège OBL ?

Marc Lassalle : un bénévole du club ne connaissant personne et désirant s'investir aura du mal à trouver sa place dans un scrutin de liste !

Thomas Sénac : on s'est posé la question. Le nombre de 35 me paraît important (ne serait-ce que pour des questions matérielles). La question OBL par discipline se pose, il faut approfondir.

François Collin : la structure générale est intéressante. Le scrutin de liste permet plus de cohérence et de cohésion. Ce sont les modalités qui posent problème. Les ligues pourraient avoir plus de pouvoir et d'importance... Plusieurs doutes concernant la motivation de certains candidats : elle semble garantie au départ, mais qu'en est-il par la suite ?

Jean-Louis Debiée : on est dans un projet qui va évoluer. Il n'y a pas que les personnes de la liste dans le nouveau CD. Trois élus de ce collège au BD, il me semble que c'est insuffisant.

Yves Gilles : la solution est de faire confiance aux ligues. Qui mieux qu'elles savent ce qu'il se passe sur le terrain ? Lors de nos travaux nous n'avons d'ailleurs pas travaillé le sujet. Par exemple il nous faudra dire qui est en responsabilité de quoi, comment on pilote le tout, quels retours des CN et des commissions ?

Dominique Jean : il faudrait s'inspirer de ce qui se passe dans d'autres fédérations où il y a scrutin de liste. Les CDVL ne siègent pas pour l'instant dans les ligues.

Yves Goueslain : le système d'élection de nos comités nationaux est dans nos statuts. Yves donne l'avis de l'équipe technique sur ce sujet : beaucoup de décisions vont concerner les comités nationaux, il n'y a pas forcément nécessité d'avoir une représentation proportionnelle au CD des CN.

Alain Étienne : en ce qui concerne le panachage, le nouveau système pourrait s'inspirer de ce qui se passe pour les élections communales (grandes communes). Le nombre de 35 membres au CD me semble trop important et la proportionnalité dans la représentation des CN au CD ne semble pas une bonne idée car elle enlève de la souplesse.

Pierre Braëms : 35 élus, ça fait beaucoup. Les commissions nationales fonctionnent et doivent être représentées, mais pas forcément à la proportionnelle. Nécessité d'avoir, au niveau de toutes les instances, un fonctionnement démocratique identique.

Michel Appriou : pour le boomerang, on développera nos activités avec nos structures spécifiques « privées ». Je ne vois pas l'intérêt des élections par liste...

François Collin : si le scrutin par liste permet un regain de cohésion et de cohérence au sein du BD/CD, la question du panachage de ces listes de 15 au sein du CD semble déterminante, dans l'objectif d'une amélioration de la représentation démocratique de nos licenciés. Sinon, la version alternative consistant en un scrutin de listes de trois à quatre personnes, uniquement au sein du CD pour les places au BD, ne paraît pas dénuée d'intérêt.

Jean-Louis Debiée : le débat est intéressant. Plusieurs sujets n'ont pas encore été évoqués : quel mode de fonctionnement dans les ligues ? Quel fonctionnement en CD, en BD ? Le problème est d'avoir au sein du CD des personnes qui travaillent, on devrait viser l'efficacité dans nos réflexions.

Claude Bredat : il faudrait que les personnes qui se présentent aux élections en CD aient un vécu, un passé dans la FFVL.

Véronique Gensac : on a essayé de vous proposer un projet. Que les personnes qui sont intervenues et qui ont fait des propositions précises prennent contact avec nous afin de vérifier que leurs propos sont bien retranscrits dans le CR.

Le scrutin de liste imposera que l'on s'y prenne très à l'avance ; on peut également essayer de trouver un autre moyen pour que les candidatures individuelles se concentrent autour d'un projet commun.

Bertrand en conclusion sur le sujet : que les personnes ayant des idées sur le sujet nous envoient leurs contributions.

Véronique Gensac : la discussion a été riche et il ne s'agit pas maintenant de conclure sur le fond mais sur la méthode : ce CD a ouvert le débat, les réflexions vont continuer. L'idéal serait d'arriver au prochain CD à faire des propositions assez précises pour qu'elles puissent être proposées à l'AG 2016 pendant laquelle le débat continuera. On peut constituer un groupe de travail associant le BD et les membres du CD intéressés. François Collin et Yves Gilles se déclarent intéressés. Les échanges auront lieu par courriel.

### ➤ **Point 5. Information sur l'organisation d'un championnat d'Europe delta classe 1, 5 et féminines**

Précisions concernant le delta :

Jean-Louis Debiée : comme il n'y a pas de candidature annoncée pour les championnats d'Europe delta classe 1, 5 et féminines au niveau de la CIVL, la France est candidate aux pré-européens en 2016 et au championnat d'Europe en 2017 (Saint-André-les-Alpes), organisateur potentiel l'ODVL Atouts Vents qui devra confirmer sa candidature dès que possible moyennant un cahier des charges à fournir au CND. Le principe de la candidature de la France est accepté à l'unanimité par le CD.

Jeff Fauchier : la ligue PACA est organisatrice de nombreuses manifestations et assume financièrement une lourde charge...

Yves Goueslain donne l'info selon laquelle des subventions CNDS peuvent être demandées même pour des manifestations internationales d'une activité non reconnue de haut niveau.

Jean-Pierre Pouleau : le CNDS et le CNOSF sont susceptibles de financer des actions de communication sur ces événements.

Thomas Sénac dit que dans la perspective des subventions nationales, il faut planifier dans le temps et étaler sur différentes années les grands événements internationaux (pour ne pas en avoir trois ou quatre une année, puis aucun pendant les deux ans qui suivent).

Jean-Louis Debiée : en classe 2, Jacques Bott, qui s'est formé au monitorat fédéral comme on le lui



avait demandé, est candidat à l'organisation des championnats du monde à Aspres (pré-mondiaux en 2016 et mondiaux en 2017).

Jean-Pierre Pouleau indique qu'il faut aussi mettre cela dans le contexte actuel avec la FFVL qui semble vouloir se positionner sur le fait de « récupérer » les classes 2 dans son périmètre.

Jean-Louis Debié indique, comme il l'a déjà dit à Jean-Pierre Pouleau, que Jacques Bott est un atout important pour nous et qu'il est pro FFVL. L'organisation de ce championnat servira donc la FFVL dans ce contexte.

Michel Appriou évoque la possibilité de présenter la candidature aux championnats du monde de boomerang en 2018. Les aides « citoyens du sport » sont évoquées car ce projet pourrait aussi s'inscrire dans ce cadre.

## ➤ **Point 7. Plan « citoyens du sport »**

Présentation par Yves Goueslain. Le projet, qui est lié à l'éducation citoyenne des jeunes à travers le sport, est renforcé depuis les derniers attentats. On passe d'une situation où les fédérations développaient « leur activité pour l'activité » à une situation où elles vont aussi le faire dans un sens de développement de l'éducation « civique » (citoyens du sport).

On ne part pas de rien. Christine Cessio a pour mission de lister toutes les actions existantes pour ensuite pouvoir les fédérer et les développer en les équipant de nouveaux outils pédagogiques comme dans le champ du boomerang avec ce qui a été fait pour l'opération « Grand Duc ».

La FFVL a écrit un plan d'action « citoyens du sport ». On est à 10 jours de la réunion annuelle de la convention d'objectifs. Christine Cessio sera invitée au prochain CD... La demande du ministère n'est pas si éloignée que ça de ce que nous faisons actuellement.

Une mission « citoyens du sport » va être créée (élus : Yves Gilles, François Colin, Michel Appriou, Boris Ribreux et Véronique Gensac pour le BD).

## ➤ **Point 8. Point sur les licences 2015**

Présentation par Yves Goueslain des graphiques (voir annexe 2)

Tableau général : 44 414 licenciés en 2015 contre 43 231 en 2014.

Kite, Pierre Demeyer :

La baisse de 5,4 % s'explique par une fuite vers l'AFK (réseau concurrent des professionnels utilisant la vente de matériel et la fonction de référencement – la commission des écoles kite va travailler pour améliorer la situation).

Jean-Claude Bénintende : les écoles kite ont le sentiment qu'on ne leur apporte pas grand-chose.

Jean-Pierre Pouleau : il faut voir ce qu'il serait possible de faire au niveau référencement et matériel.

Yves Goueslain : pour expliquer le - 5,4 %, il y a un réel tassement de l'activité, on est au sommet de la courbe ou à l'entrée du plateau... Évolution à surveiller.

Thomas Sénac: il y a un grand nombre de non-licenciés parmi les pratiquants de kite.

Yves Goueslain : La perte est essentiellement sur les écoles.

Boomerang, Michel Appriou :

+ 68 % lié en grande partie à la licence Educ' en ciel boomerang. Mais 4 ou 5 structures ont fermé, ce qui est en proportion énorme (50 %). Il faudrait des moyens techniques afin de pouvoir enregistrer facilement une licence (smartphone ?). Si on arrive à faire ça, on va « gagner du monde ». Je crois beaucoup à l'adhésion directe (hors club). Pour l'instant, ce sont surtout les compétiteurs qui

adhèrent à la FFVL.

Les chiffres sont en hausse en ce qui concerne la pratique secondaire. Michel va faire des propositions de formation pour ces pratiquants secondaires.

Parapente, Véronique Gensac :

Le parapente ne se porte pas trop mal (+ 6 %) puisque le nombre de licenciés est en augmentation, la météo a été bonne mais une analyse plus fine est nécessaire, elle sera faite.

Pierre Braëms : le taux de renouvellement s'améliore, les licences proposées en école pérennisent mieux la démarche de formation. C'est le fruit d'une constance politique qui fait que tous les types de licence augmentent en nombre.

Delta, Jean-Louis Debiée :

- 7,5 % expliqué en partie par la perte de 50 pilotes étrangers licenciés en 2014 pour les championnats du monde d'Annecy. Augmentation en pratique secondaire (dont un certain nombre de parapentistes passant au delta – Annecy notamment mais pas seulement). Le nombre de moniteurs fédéraux est en augmentation, et nous sommes à 50 % de taux de fidélisation des nouveaux pratiquants. Les actions lancées l'année qui vient seront nous l'espérons payantes et permettront de juguler cette perte de licenciés.

## ➤ Point 8. Analyse des accidents

Véronique Gensac souligne le gros travail qui a été fait par les commissions Sécurité/technique et Formation qui ont travaillé en cohérence pour non seulement affiner l'analyse mais aussi proposer des solutions qui sont présentées dans le Vol Passion en cours d'impression et qui devront faire l'objet d'une large communication. Par exemple, elles seront au centre des futures Assises du parapente le 20 mars.

Sébastien Harre : l'analyse des accidents montre qu'ils sont souvent dus à des lacunes techniques ou théoriques et touchent des pilotes qui se sont éloignés de la formation. Il faut inciter à la formation continue et faire une grosse communication sur ce sujet.

Bénédicte Saury-Jourdain : il faut aussi faire attention au suspentage et au matériel, améliorer l'information, en particulier sur la question du calage et des petites voiles.

Claude Bredat annonce un colloque lors de la prochaine Coupe Icare, devant permettre des échanges avec des spécialistes (fabricants, atelier de révision...).

Pierre Braëms : la sécurité passe d'abord par les pilotes qui doivent y accorder les financements nécessaires (révision notamment).

Jean-Louis Debiée : le projet de formation continue est un bon projet, il vise les pilotes confirmés. Il est en plein accord avec ce qui est proposé dans la campagne « voler mieux ». La formation continue devrait permettre d'amener à de meilleures pratiques.

Yves Goueslain : la campagne « voler mieux » prolonge et remplace en partie « brevet 2015 » et sera mise en œuvre pour plusieurs années.

## ➤ Point 9. Piste de réflexion pour les cotisations 2017 : idées sur des évolutions des licences

Concernant le budget, Thomas Sénac précise que le solde devrait être positif mais qu'il faut connaître toutes les dépenses 2015. Aussi les gestionnaires de ligne budgétaire (GLB) doivent-ils rendre leurs comptes au plus tôt. En vue du budget prévisionnel 2016, les fichiers vont être envoyés aux GLB pour un retour le 9 janvier (réunion du BD le 16 pour rendu au CD du 30). La trame est la même que les années précédentes et il est possible d'annoncer de nouvelles actions.

## Évolution des licences

Réflexion pour les cotisations 2017 : l'idée est de préparer la décision au prochain CD de janvier, pour l'AG. Plusieurs thèmes de réflexion : aurons-nous encore le kite?, si oui, avec un partenaire comme maintenant ? et plusieurs questions : parrainage, augmentation ?

Une idée qui vient de la convention kite : parrainage avec rabais possible pour le parrain en cas de renouvellement du parrainé, autres idées ? Un débat a lieu autour de l'idée de parrainage : il semble qu'il y ait un intérêt pour le kite, mais lourdeur du dispositif.

Hélène Davit propose de plutôt valoriser les clubs qui augmentent leur nombre d'adhérents. Michel Appriou propose un parrainage pour le public enfants ou jeunes afin d'attirer vers les clubs.

Pierre Braëms propose une reconnaissance des actions des clubs, un petit club pouvant être plus efficace qu'un gros club aux nombreux licenciés mais sans réelle activité.

Jean-Louis Debiée propose un groupe travail sur la licence.

Yves Gilles : on peut aussi travailler à un partenariat avec des entreprises pour rendre la licence plus attractive.

Pierre Demeyer : il faut poursuivre la réflexion en étant pragmatique.

Jean-Pierre Pouleau : la faisabilité informatique doit être vérifiée et la proposition de parrainage ne serait faite que pour la prise de licence en ligne.

Thomas Sénac évoque la question de la reconduction du partenariat, le CNK pourrait faire des simulations. Sur l'augmentation du montant des licences, il faut vérifier sa nécessité et privilégier un étalement dans la durée.

Jean-Claude Bénintende : il ne faut pas recommencer à faire de grosses augmentations sporadiques, il vaut mieux lisser et donc augmenter même si le bilan est positif.

## ➤ Point 10. Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale

Faute d'un lieu adéquat, il n'est pas possible de faire l'AG à Lyon. À Clichy, on a pour l'instant un accord verbal, on attend l'accord écrit du lycée.

Bertrand Burlot pose la question : quels sujets de débats à l'AG ?

La gouvernance fédérale, la communication, le projet « Voler mieux ».

Proposition d'Hélène Davit : une étude des conséquences de l'évolution du climat sur nos pratiques pourrait-elle être menée ?

## ➤ Point 11. Questions diverses

Un complément d'information est donné sur le départ de Cyril, notre chargé de communication.

**Projet d'achat du siège** : dans l'incertitude sur la délégation kite, il est urgent d'attendre !

### **Cursus formation biplace :**

Quelques petites modifications à la marge sont présentées par Sébastien Harre et soumises au CD. Les modifications sont indiquées en rouge sur le document préparatoire au CD. Elles viennent des



remarques des RRF qui sont sur le terrain et qui souhaitent ajouter la possibilité d'emport par les stagiaires de passagers lambda dans un but de confrontation à la réalité, ainsi que de laisser le tuteur décider si le stagiaire est prêt (l'aspect quantitatif mesuré à l'aune du nombre de vols n'est pas suffisant). A aussi été précisée la prise de licence après la préfo.

Jean-Claude Bénintende pose la question de la FELA et de l'équivalence. Réponse d'Yves Goueslain : convention avec la FFP, mais pas avec la FELA.

Pierre Braëms : la possibilité de VAE existe. Il y a toujours des solutions personnalisées possibles en fonction du contexte.

Jean-Louis Debiée : Il n'est à mon sens pas possible d'abaisser le niveau de compétence, par contre il faut démystifier ce qu'est la VAE, mieux la valoriser et l'expliquer, Elle est accessible et intéressante pour les pilotes qui ont déjà des compétences dans divers domaines, contrairement aux bruits qui courent. J'ai demandé à Manu Félix Faure un topo afin de bien expliquer le principe de fonctionnement de la VAE.

Vote : le CD décide de voter en séance le texte proposé par la CF.

Unanimité sur le document formation biplace

### **Point demandé par Yves Gilles sur le financement des structures d'entraînement kite.**

Yves Gilles souligne la disparité entre haut niveau parapente et haut niveau kite. Il a ouvert un pôle sur le Montpelliérain en plus de celui de Leucate, notamment à cause des quatre disciplines du kite et du coût de l'internat. Cela représente un coût de 5 000 €

Pour l'instant il manque 14 000 € à la ligue qui a beaucoup investi et il faut intégrer la perspective des JO Jeunes.

Jean Claude Bénintende souligne que le parapente finance déjà les autres activités.

Yves Goueslain précise que c'est une mauvaise porte d'entrée que de comparer les pôles entre eux : Font Romeu a 20 ans de fonctionnement et la filière kite se met en place dans des conditions très différentes et particulières. Le HN kite a deux ans et grâce à un travail remarquable des ligues et des techniciens la filière s'est développée de façon exceptionnelle pour répondre à la demande. Depuis 2013, chaque année la fédération finance au total 25 000 € pour le HN, soit 5 000 € pour chaque pôle. Pour l'avenir (prochaine olympiade) les choses vont évoluer en prenant la forme du « projet performance fédérale ». Cependant dans l'attente pour finir l'olympiade, il y a eu un cadrage du kite en juin : il faut d'abord consolider l'existant avant de redévelopper. Il faut néanmoins aider le Languedoc-Roussillon, mais la priorité est à la consolidation ; les conventions de gestion doivent être signées pour un vrai pilotage financier.

Yves Gilles : en 2013, les pôles n'étaient pas labellisés, il n'y avait pas de sportifs de HN inscrits.

Yves Goueslain : oui mais pour l'instant cela n'a rien changé dans l'aide de l'Etat à la FFVL, nous n'avons pas un centime de plus dans la CO.

Jean-Louis Debiée : il y avait accord avant l'été et ensuite la ligue est allée plus loin sans demander au BD l'autorisation de le faire.

Yves Gilles : un rapprochement avec la métropole de Montpellier peut être intéressant, la structure est chapeauté par le Département et il faudrait un coup de pouce de 5 000 € dans l'immédiat pour 2016.

Pierre Demeyer : s'agissant des pôles, on est en face d'une stratégie nationale. On consolide mais on n'accélère pas.

Yves Gilles : tout évolue très vite !

Thomas Sénac : le propos a été compris et le Bureau directeur va réfléchir.

### **Commission féminine fédérale. CFF**

Bénédicte Saury-Jourdain présente les résultats de la première réunion de cette commission. Elle fait état du bilan et des projets.

Il faudrait une personne responsable dans chaque ligue pour communiquer

Elle souhaite un calendrier partagé qui regroupe toutes les actions sur le site Internet.

Elle présente le film de promotion sur le vol libre au féminin à diffuser dans les AG, lettre d'info.

Elle souhaite un atelier de travail avec les autres pays.

La commission repose sur une très bonne équipe.

Proposition du Rêve d'Icare à Royans.

Petit débat sur les avantages et les inconvénients des stages en groupe mixte ou en groupe

femmes ? Les stage filles ne sont pas la panacée, mais peuvent avoir leur utilité pour retrouver confiance.

Du travail en perspective !

Fin de la réunion à 17h40, les participants sont remerciés pour la qualité des débats.